SAINT-MARTIN DE CRAU
Villes et Villages Fleuris
JUILLET/AOUT 2015
N° 266
MENSUEL

INFOS Saint-Martin

FETE VOTIVE

Du 24 au 29 juillet 2015

Voir pages 8 à 10

Le chiffre du mois

37 : c'est le nombre d'années durant lesquelles Maurice Sambain a siégé au sein du Conseil Municipal de la commune, dont 5 mandats en qualité de Premier Adjoint. Lors de la cérémonie des Citoyens d'Honneur (voir article ci-contre), Claude Vulpian lui a remis, au nom de M. le Préfet Michel Cadot, un arrêté officiel le nommant Adjoint Honoraire de la ville de Saint-Martin de Crau. Félicitations pour ce titre préfectoral, qui met en lumière son engagement durable en faveur de ses concitoyens.

Le Com' d'agglo est sorti

Le dernier numéro de Com' d'agglo, le magazine de la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette vient de paraître. Si vous ne l'avez pas reçu, n'hésitez pas à vous faire connaître.

Il y a quelques jours, le numéro de juin 2015 du magazine *Com' d'agglo* a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire. Pour signaler un problème de distribution, vous pouvez contacter ACCM, qui se chargera de vous en adresser un exemplaire.

Contact : 04 86 52 60 13
comdagglo@agglo-accm.fr

Carte postale

La gendarmerie

Dans les années 80, la commune a connu un développement important. L'accroissement de la population et des activités nécessitait un dispositif sécuritaire accru.

De 83 à 86, les courriers se sont multipliés entre le maire, les ministères de l'Intérieur et de la Défense. La brigade de gendarmerie de Saint-Martin-de-Crau devait assurer la sécurité sur un vaste territoire qui comprenait, outre notre commune, Mouriès, Mas-Thibert, Raphèle et Moulès.

Des renforts étaient souvent accordés pendant la période estivale mais la municipalité souhaitait "une réorganisation des secteurs d'intervention, dans le sens d'une diminution de l'espace à couvrir."

Les efforts conjugués de la commune et du département aboutiront enfin le 28 février 1987, avec l'inauguration de la nouvelle gendarmerie. Ces travaux permettront "*l'installation de la brigade saint-martinoise dans des locaux et logements confortables et fonctionnels*" comme se plaira à le souligner Claude Vulpian dans son discours en présence de Louis Philibert, président du Conseil Général. Le cliché fut pris lors de cette cérémonie.

Peu de temps après, la brigade de Saint-Martin-de-Crau aura compétence sur un territoire moins étendu, afin de réduire son rayon d'action et de faciliter ses interventions.

Quatre citoyens en or

Le 4 juin dernier, la cérémonie des Citoyens d'Honneur a mis sous les projecteurs quatre personnalités connues et reconnues des Saint-Martinois : Françoise Vasseur, Lucien Ayala, Jean Chaput et Maurice Sambain.

Cela fait 9 ans maintenant que la Municipalité salue les implications et parcours personnels, professionnels et/ou associatifs d'habitants de la commune, le temps d'une cérémonie toujours chaleureuse et emplie d'émotion. Cette année, le dévouement et la passion de quatre personnalités saint-martinoises ont été mis en exergue en salle d'Honneur de la Mairie, devant une large assemblée. La cérémonie a été d'autant plus forte que les discours de remerciements des citoyens distingués ont particulièrement touché le public.

Françoise Vasseur - Née dans l'Aisne, Françoise Vasseur est mère de trois enfants et sept fois grand-mère. Suite à la mutation de son mari à Istres, dans le cadre de sa carrière militaire, elle s'installe à Saint-Martin de Crau avec sa famille en 1991. Dès son arrivée, elle intègre la section de femmes du Centre Culturel et deviendra "Madame accueil" à la Chapelette de 1991 à 1994, où elle s'occupera notamment des nouveaux arrivants. De 1994 à 1996, elle est en charge de l'alphabétisation et de l'accompagnement des nouveaux citoyens d'origine étrangère. Bénévole jusqu'en 2007 au sein de l'Amicale des Donneurs de Sang, elle va également œuvrer, de 1997 à 2006, au club des seniors de la Luseto pour lequel elle organise, avec Marie-Rose Lexcellent, des sorties et voyages. Depuis 2006 et jusqu'à aujourd'hui, elle est présidente de ce club, qui a fêté ses 40 ans d'existence l'an passé et qui comptabilise aujourd'hui plus de 500 adhérents.

Lucien Ayala - Saint-Martinois depuis 1996, Lucien Ayala est riche d'une longue carrière militaire. Engagé dans l'Armée de l'Air en 1956, il débute sa carrière à Oran en Algérie. Titulaire d'un brevet "comptable et finance", il a servi durant la guerre d'Algérie, acte pour lequel il reçoit en 1957 la médaille commémorative AFN. De 1968 à 1970, il est affecté au Tchad puis sera détaché à l'école militaire de Paris en qualité de responsable du règlement des déplacements des Chefs d'état-major et des officiers généraux. En 1972, promu au grade d'Adjudant-Chef, il obtient sa qualification "Cadre de Maîtrise". Après 16 ans de service et plusieurs médailles à son actif, il quitte l'armée en 1972 pour devenir responsable du service facturation de la société Marcel Dassault. Il occupera ce poste jusqu'en 1996. Sur la commune, il devient en 1997 le trésorier de la section locale du Souvenir Français, poste qu'il occupera jusqu'en 2010. Parallèlement, il adhère à l'Unacita et en assure la présidence depuis 2001. Il est également en charge de la Coordination patriotique, qui organise les cérémonies commémoratives sur la commune.

Jean Chaput - Natif du Lot et Garonne, il est âgé de 17 ans lorsqu'il s'installe à Saint-Martin pour participer aux travaux du Canal de la Haute Crau avec l'entreprise GTM. Marié à Jeanine, une Saint-Martinoise de souche, il a eu 4 enfants et est aujourd'hui grand-père de sept petits-enfants. Suite à un concours national en 1960, Jean Chaput rentre dans l'administration de la Poste, où il terminera sa carrière en 1996 en qualité d'Inspecteur. En 1973, il crée le club de rugby "Saint-Martin XIII" et en sera le premier président pendant près de 14 ans. Il a également souhaité se mettre au service des Saint-Martinois en assurant la fonction de conseiller municipal, de 1983 à 1989, aux côtés notamment de Maurice Sambain et Gaston Therras. Il a également été Secrétaire de la section PS de Saint-Martin.

Maurice Sambain - Né à Caphan, Maurice Sambain est marié à Michelle avec qui il va célébrer cette année ses noces d'Or. De leur union sont nés deux garçons, et ils sont aujourd'hui grands-parents de trois petits-enfants. Après avoir exercé plusieurs métiers, il a exploité son entreprise de taxis-ambulances qu'il avait créée au centre du village. Il a été élu 37 ans aux côtés de Claude Vulpian, de 1977 à 2014 (voir Chiffre du Mois). Lors de ses mandats successifs, dont cinq en tant que Premier Adjoint, il a eu en charge la solidarité, l'action sociale, le commerce et l'artisanat, la sécurité civile, l'emploi et la formation, le logement, le service funéraire ainsi que les fêtes et cérémonies traditionnelles. Il est notamment à l'origine de la Fête du Printemps. A partir de 1995, il s'est occupé de la Commission Taurine, ce qu'il fait encore aujourd'hui. En 1983, il crée la PAIO qui deviendra en 1999 la Mission Locale du Delta, dont il continue d'assurer la Présidence. Il est également Président de la Maison de l'Emploi du Pays d'Arles, créée en 2007. Il a été Vice-Président de la Communauté d'agglomération ACCM, dès sa création en 2004.

Pour toutes ces années passées au service de la commune et de ses habitants, la médaille de la Ville leur a été décernée.

La sécurité pour mot d'ordre

Le 19 juin, le Major Christian Gonzalez a officiellement pris le commandement de la brigade de gendarmerie de Saint-Martin de Crau à l'occasion d'une cérémonie où les autorités judiciaires, institutionnelles et militaires étaient présentes. Deux semaines auparavant, il participait, pour la première fois depuis sa prise de fonction sur la commune, à la réunion plénière du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD). Les représentants des structures administratives, organismes associatifs et brigades d'intervention locales entouraient les élus de la ville et le Procureur de la République de Tarascon, Christian Pasta.

Prise de commandement à la gendarmerie - Le Major Christian Gonzalez, 51 ans, issu de la promotion 1985 de l'école de gendarmerie de Montluçon, a fait ses premières armes au sein de la brigade territoriale de Panissières (Loire). Il prendra ensuite ses fonctions aux Saintes-Marie-de-la-Mer, où il restera 6 ans, avant de rejoindre la brigade de Gréasque. Nommé adjudant puis adjudant-chef, il poursuivra sa carrière à Istres, commune pour laquelle il servira durant 6 ans. Sur

Le Major Christian Gonzalès, au centre de la photo

la fin de cette période, il sera nommé Commandant de la brigade puis sera muté à Arles suite à la dissolution de l'unité istréenne. Depuis le 16 mai dernier, le Major Gonzalez conduit la brigade de gendarmerie saint-martinoise. C'est au titre de cette nouvelle affectation qu'une cérémonie de prise de commandement a été organisée le vendredi 19 juin. Cette dernière s'est déroulée en présence des représentants des différentes autorités judiciaires, militaires, institutionnelles et administratives : le Sous-Préfet d'Arles, les Commandants de groupement du Département et de l'Arrondissement, les élus, les présidents des associations patriotiques de la commune…

Séance plénière du CLSPD - Mise en place le jeudi 4 juin en mairie, elle a permis aux différents acteurs présents, représentant un large éventail de secteurs (sécurité, prévention, droit, social, logement, emploi…), de prendre connaissance du travail fourni tout au long de l'année 2014 et de tracer les perspectives pour les prochains mois. Christian Pasta, Procureur de la République de Tarascon, Cécile Movizzo, Secrétaire Générale représentant le Sous-Préfet ou encore Patricia Petel, du cabinet de la Préfecture de Police, siégeaient aux côtés de Claude Vulpian. Au cours des deux heures qu'ont duré les échanges, plusieurs thématiques ont été abordées : la vidéoprotection, la prévention de la radicalisation, la baisse des statistiques de la délinquance… On retiendra notamment qu'en 2014, la Commune s'est dotée de 15 caméras supplémentaires, portant ainsi leur nombre total à 45. En parallèle, la capacité de stockage des images a été augmentée permettant de garantir des enregistrements sur 15 jours pleins. Cette année, deux caméras de plus seront implantées. A terme, il est prévu l'installation de dispositifs de surveillance au niveau de plusieurs ronds-points d'entrée de ville.

A noter ! L'ensemble des actions et projets ayant trait à la sécurité et à la prévention feront l'objet d'un dossier, dans un prochain numéro de l'*Infos Saint-Martin*.

Opération Tranquillité Absence

Mis en place tout au long de l'année, ce dispositif donne la possibilité aux Saint-Martinois de signaler leur absence (pour un court comme un long séjour) auprès de la Police Municipale. Sur place, les agents rappelleront les conseils de rigueur : prévenir les voisins de leur départ, faire relever le courrier par un proche, vérifier que les portes et fenêtres soient bien fermées avant de prendre la route… La Police Municipale se chargera ensuite de surveiller l'habitation, de manière discrète et à des heures aléatoires. "*Ces précautions évitent d'éveiller la curiosité de personnes malveillantes*", précise le Chef de la Police Municipale.

Edito

Les temps changent

Aujourd'hui, avec le développement des nouvelles technologies, il n'y a plus de barrière à l'information. Ainsi, chaque jour, de nouvelles "affaires" sont révélées au grand public. Dans l'actualité récente : le déplacement en famille de notre Premier Ministre à Berlin, qui a utilisé les deniers publics pour voir gagner son club favori. Un dérapage parmi tant d'autres…

L'injustice, les privilèges, les salaires indécents ou encore les avantages indus sont déplorables, et les Français en ont assez ! Face à de tels agissements, leur désarroi et leur colère sont plus que légitimes.

Certains diront que nos politiques sont déconnectés des réalités. Je dirais plutôt que certains politiques sont déconnectés du quotidien des citoyens, mais certainement pas tous !

De nombreux élus restent proches de leur population. Loin du tourbillon médiatique, ils ont conscience que, si la fonction les met en avant, ils ont avant tout des devoirs et non des droits ! Et ils acceptent aussi des responsabilités de plus en plus lourdes, avec toutes les conséquences qu'elles peuvent impliquer.

Dans la situation de crise que traversent le pays et nos concitoyens, comment "parader" et s'autoriser des privilèges ? Pour ma part, insensible aux "honneurs de la République", je ne cautionne pas ces dérives. Elles ne provoquent que le désintérêt des citoyens pour la politique, qui tend à perdre son sens originel : la gestion de la cité ou du pays, et rien de plus.

Mais, depuis que la lutte des places a remplacé la lutte des classes, difficile de retrouver du sens et de réduire les inégalités !

Il faudrait pour cela que les élus en haut lieu, en perte de mémoire, fassent davantage preuve de modestie, de transparence, d'humanité et de respect à l'égard des citoyens qui les ont confortablement installés dans les ors de la République… Tout est affaire d'Homme ! Et de confiance…

Il est à présent temps de refermer ce billet d'humeur afin de vous souhaiter, à toutes et à tous, de profiter d'un bel été culturel et festif à Saint-Martin de Crau.

Pour retrouver plus d'actualités, n'hésitez pas à consulter le blog : www.claudevulpian2014.fr

Claude VULPIAN
Maire de Saint-Martin de Crau

Etape réussie à Saint-Martin

Organisée sous l'égide de l'Usep, la manifestation "Un petit tour à vélo" a conclu symboliquement le programme d'apprentissage autour de ce mode de déplacement doux, mis en place cette année dans les écoles saint-martinoises.

Le jeudi 4 juin, 238 jeunes cyclistes ont participé à l'opération "Un petit tour à vélo", organisée partout en France de mi-mai à mi-juin. Partis à vélo de leurs écoles respectives, les élèves de Grande Section au CM2 ont tous convergé ce jour-là vers la place Léon Michaud. Ils ont ensuite pris la direction de la Baisse de Raillon pour participer à diverses activités autour de la petite reine. Tout cela sous l'œil attentif des enseignants, des parents accompagnateurs, des bénévoles du Cyclo Sport Craven et du Rayon d'Or de la Crau ainsi que de la Police Municipale, qui a profité de l'événement pour sensibiliser les enfants aux règles de sécurité routière.

Cette journée est ainsi venue conclure en beauté le programme d'apprentissage mis en place depuis septembre dans les écoles saint-martinoises. Via une quinzaine de séances organisées tout au long de l'année, 400 élèves ont appris, selon leur niveau, à faire du vélo ou à adopter par exemple le comportement adéquat à avoir sur un deux-roues. Cette démarche a été également rendue possible grâce au soutien des parents, et les professeurs sont prêts à la renouveler dès la rentrée prochaine.

Les écoliers, juste avant le départ

L'ancien snack reprend des couleurs

Du 8 au 12 juin, trois jeunes Saint-Martinois ont redonné un coup de frais au bâtiment de l'ancien snack de la piscine municipale dans le cadre d'un chantier éducatif encadré par l'Association départementale pour le développement des actions de prévention (Addap13) et financé par la Municipalité.

Catalin, 18 ans, Mehdi, 21 ans, et Christophe, 22 ans, ont été recrutés par l'Addap13 et la Mission Locale du Delta pour s'investir dans la première étape du projet de rénovation de l'ancien snack. Avec l'appui logistique des Services Techniques Municipaux, qui leur ont prêté du matériel, les trois Saint-Martinois avaient pour mission de repeindre tous les murs extérieurs de la dépendance et de donner à celle-ci, via quelques autres petits travaux d'embellissement, un "coup de jeune".

Au-delà d'une rémunération pour leur investissement, ce chantier a permis à chacun de découvrir les métiers du bâtiment. "*Ils ont été notamment choisis pour leur motivation, leur envie de tester d'autres choses, leur volonté de s'inscrire dans un parcours professionnel,* explique l'éducateur de l'Addap. *Cette démarche leur permet de se redynamiser, de prendre confiance en leurs capacités.*"

Catalin, Mehdi et Christophe

Leur travail achevé, et de belle manière, ils poursuivent leur recherche d'emploi : un contrat d'apprentissage en plomberie pour Catalin, un BTS en alternance en maintenance de systèmes pour Mehdi et un poste dans le bâtiment pour Christophe. Très motivés, ils sont accompagnés dans leurs démarches par l'Addap13.

Amélioration du réseau électrique

Au cours des prochains mois, plusieurs travaux seront conduits par la société ERDF pour mieux protéger le réseau électrique de la commune. Ces chantiers ont été décidés suite aux perturbations provoquées en début d'année par différents épisodes climatiques.

Durant le 1er trimestre 2015, à trois reprises, un très fort mistral a soufflé sur la ville. Des rafales exceptionnelles, atteignant parfois les 140 km/h, ont alors fortement impacté le réseau électrique alimentant les quartiers de la Laure, du mas Boussard et de la zone artisanale du Cabrau. L'intervention des équipes de secours a été compliquée par l'ampleur du phénomène, qui a touché l'ensemble du pays d'Arles.

Les coupures constatées étaient principalement dues aux branches. Pliées par le vent, elles entraient en contact avec les fils électriques, sans parler des chutes d'arbres qui cassaient carrément le réseau !

Durant ces événements, 25 agents de l'agence ERDF de Tarascon ont été mobilisés, ainsi que des renforts venus des sites de Marseille, Istres, Aubagne, Nice, Menton (sans compter les prestataires). Deux hélicoptères ont également survolé la zone, afin de localiser les défauts du réseau. Par ailleurs, deux groupes électrogènes ont été placés dans certains secteurs critiques.

Dans ces cas d'urgence, la priorité est donnée au rétablissement des lignes "moyenne tension", permettant de rétablir l'alimentation du plus grand nombre de clients. Les pannes individuelles, dites "basse tension", étant traitées par la suite, dans les meilleurs délais possibles au regard des moyens.

Les chantiers prévus par ERDF - Pour prévenir ce type d'incidents, un **programme d'élagage** va débuter au cours du 2ème semestre 2015. Etant particulièrement exposé, Saint-Martin de Crau fait partie des zones prioritaires retenues dans les Bouches du Rhône.

Un poteau moyenne tension, mis à terre lors des dernières tempêtes de mistral

En parallèle, de **gros investissements ont été décidés**, qui se concrétiseront à l'horizon 2016. Au sud de Saint-Martin, près de 8 km de moyenne tension vont être enfouis, entre le mas de Gouin et Pernes, ce qui sécurisera la zone artisanale du Cabrau (pour un montant de 470 000 €). Enfin, une ligne principalement située sur Arles mais alimentant le poste Boussard va aussi être enterrée (pour une enveloppe de 800 000 €).

Avis de coupures - Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de leur clientèle, ERDF va réaliser des travaux entraînant des coupures dans différents quartiers. Pour chaque intervention, un courrier sera adressé par la société aux habitants concernés. En parallèle, les avis reçus par la Municipalité sont affichés dans le hall d'accueil de la mairie et du Pôle Aménagement. Ils sont également mis en ligne sur le site Internet de la ville, rubrique Bon à savoir.

Chantier de l'avenue Mendès France

La réfection de la chaussée de l'avenue Pierre Mendès France a débuté le 24 juin dernier. Le phasage complet des travaux a été détaillé en réunion publique le 27 mai en salle Jean Blanc, en présence des élus et du Cabinet André, maître d'œuvre. Sauf intempéries, l'achèvement des travaux est prévu pour la fin octobre, selon un découpage destiné à minimiser les incidences, notamment pour les riverains.

Phase une - Les pins du côté Est seront abattus, dessouchés puis broyés sur place. Le compost obtenu sera ensuite recyclé (en paillage pour les espaces verts ou acheminé en papèterie).

Phase deux - Toujours côté Est, les trottoirs seront réaménagés et les espaces verts seront agrémentés avec des plantations méditerranéennes et des oliviers. Durant cette période, la voie affectée à la circulation sera rabotée en demi-chaussée Est.

Phase trois - Une fois le côté Est terminé, les travaux se déplaceront sur le côté Ouest selon le même mode opératoire que la phase 2. Quant aux pins, ils seront conservés et élagués. Par ailleurs, un chemin piéton et une piste cyclable en stabilisé seront aménagés. Enfin, une barrière anti racinaire sera installée afin de limiter les risques de déformation de la chaussée pour les années à venir.

L'avenue Pierre Mendès France va bénéficier d'une réfection complète

Phase quatre - La dernière étape du projet consistera en la pose d'un tapis d'enrobé sur la chaussée et de tout le mobilier urbain : potelets, signalisations horizontale et verticale, arrêt de bus...

En bref

Soyez secs avec les moustiques !

Pour lutter contre la prolifération des moustiques, il existe un geste simple : **supprimer les eaux stagnantes.** Ces mesures valent particulièrement pour les moustiques tigres (ou Aedes albopictus). Chaque femelle pond environ 200 œufs, qui ont besoin du contact de l'eau pour évoluer au stade larvaire. Pour éviter cela, voici **quelques recommandations :** raisonner l'arrosage et vider les soucoupes des jardinières et pots de fleurs ; couvrir d'une moustiquaire les réserves d'eau ; introduire des poissons rouges dans les bassins d'agrément ; couvrir les piscines et évacuer l'eau retenue par les bâches, vérifier le bon fonctionnement des rigoles et regards d'évacuation, vider et retourner les réceptacles d'eau tels que le matériel de jardin ou les jouets... Votre rôle est essentiel !

Plus d'infos sur le www.albopictus13.org

Une plume pour la mémoire

Chaque année, le Concours National de la Résistance et de la Déportation est ouvert aux élèves de 3ème et aux lycéens. Pour cette édition 2015, le Saint-Martinois Guillaume Hoffer, scolarisé au collège Charloun Rieu, a été primé dans la catégorie des travaux individuels (au 25ème rang). Le texte récompensé portait sur le retour des déportés. C'est à la suite d'une conférence scolaire, organisée sur Arles en présence de deux résistants rescapés des camps de concentration, que sa rédaction a pris forme. Suite à ce prix national, le jeune homme de 15 ans a été félicité à l'occasion d'une petite cérémonie au collège. Il a également été choisi pour lire le discours de l'Appel du 18 juin du Général de Gaulle (voir photo de la commémoration en page 19).

Journées du Patrimoine

En vue de la prochaine exposition qui sera présentée dans le cadre des Journées du Patrimoine, la Médiathèque recherche des **photographies de mariage prises entre 1925 et 2015**. Vous pouvez les transmettre directement à la Médiathèque **jusqu'à la fin août**. Elles seront numérisées sur place et les originaux vous seront immédiatement restitués.

Renseignements : 04 90 47 27 49

Portes ouvertes à la SPA

Dimanche 19 juillet, la Société Protectrice des Animaux de Salon-de-Provence, située au quartier du Tallagard, organise une journée spéciale d'adoption d'été. De nombreux animaux du refuge sont en attente d'un foyer chaleureux, n'hésitez pas à venir les rencontrer ! Egalement au programme : un vide-greniers et divers stands (bijoux, buvette, crêpes...).

Contact : 04 90 42 20 77
www.spa-salon-de-provence.fr

De belles unions

Mardi 9 juin, vingt et un couples étaient invités en salle d'Honneur de la mairie pour célébrer leurs Noces d'Or ou de Diamant. Parmi eux, quatorze fêtaient 50 ans de mariage et sept leurs 60 ans d'union. Ensemble, ils totalisent plus d'un millier d'années de vie commune, de quoi laisser rêveur...

Un nouveau centenaire !

Samedi 23 mai, Pascal Quacquaruccio a fêté avec joie son 100ème anniversaire, rejoignant le petit cercle des centenaires sur Saint-Martin de Crau. Quelques jours après cet événement, les élues Marie-Rose Lexcellent, Adjointe déléguée à la Cohésion Sociale, et Christine Gilles, déléguée aux Affaires Sociales, lui ont rendu visite pour lui souhaiter encore de belles années à venir.

Pascal Quacquaruccio, entouré des élues, de son fils, de ses deux filles et de leur conjoint

Balade dans les Cévennes

L'atelier de peinture sur soie est une activité du CDC encadrée par Magali Marbac, bénévole depuis plus de 20 ans. Les membres se réunissent au Galet tous les jeudis et vendredis, de 13h30 à 16h30. Chaque année, une sortie de fin de saison est organisée. Dernièrement, c'est un car entier qui a ainsi fait escale dans les Cévennes. Au programme : petit train, promenade dans la forêt de bambous, visite d'une nougaterie et repas gastronomique.

Boussard en toute convivialité

Samedi 5 juin, une quarantaine de voisins du quartier de Boussard a partagé un repas convivial. Ce rendez-vous annuel de la bonne humeur, organisé pour la première fois il y a environ 7 ans, est attendu avec impatience par les habitants des rues Aubanel et Valentin Jaume, qui se retrouvent toujours avec le même plaisir.

Amitié sans frontière

Du 3 au 7 juin, les Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) de Saint-Martin de Crau ont reçu une délégation de leurs homologues allemands. Durant 5 jours, ces derniers ont profité d'un programme intense de visites, sorties et activités.

Dans le cadre des liens d'amitié qui unissent la commune à celle de Markgröningen, vingt-trois JSP ont été accueillis par le Centre de Secours Principal (CSP) saint-martinois. Après une présentation du lieu et une installation dans les locaux, ils ont partagé un dîner convivial organisé en leur honneur.

Les jours suivants, ils ont découvert les environs : visites de l'Ecole Départementale des Sapeurs-Pompiers de Velaux, du CSP d'Aix-en-Provence, du Codis de Marseille, du centre ancien d'Arles, de l'Ecomusée de la Crau et du marché du vendredi, baignade à la Couronne... Avec les ados saint-martinois, ils ont partagé des moments forts : olympiades inter-jeunes, soirée à la salle Aqui Sian Bèn, démonstrations de manœuvres françaises et allemandes, échanges sur le métier de sapeur-pompier...

Avec un tel programme, les jeunes n'ont pas vu le temps passer ! Dimanche matin, ils sont repartis à l'aube, des souvenirs pleins la tête, qui ne sont pas prêts de partir en fumée...

Pour le Lieutenant Fabien Giolbas, Président de l'association des JSP : *"recevoir ces jeunes est un plaisir et une vraie fierté, qui a pu se concrétiser grâce au partenariat avec la société Haribo et à l'engagement de nombreuses personnes : Michèle Clavel (Présidente du club de jumelage avec Markgröningen) et le Capitaine Mossé, ancien Chef du CSP, tous deux à l'origine du projet ; la Municipalité et le Conseil Général, grâce à qui ce centre est sorti de terre (car il aurait été impossible d'accueillir ces jeunes dans notre ancien bâtiment) ; l'Amicale des Sapeurs-Pompiers et surtout le Sergent Mickaël Demarque, responsable de la section JSP, qui ont organisé leur venue dans les meilleures conditions possibles".*

© Gérard Marin

Le groupe allemand, entouré de plusieurs élus locaux, des représentants du CSP et du jumelage (d'autres photos du séjour sont publiées en page 18)

VOTRE SPÉCIALISTE.
06 15 61 07 32
Dépannage et entretien de CLIMATISATION toutes marques
Étude gratuite de votre installation.
AVENIR EQUIPEMENT Sarl
à ARLES et à ST MARTIN DE CRAU
MITSUBISHI ELECTRIC · DAIKIN · Panasonic

Le Cabrau
NOUVEAUTÉ
LE WEEK END
Nombreux choix de
PIZZAS
faites maison
04 90 98 00 31 - 06 70 41 59 85
ZAC du Cabrau - 30, rue des Compagnons
SAINT-MARTIN DE CRAU

A côté du chant des cigales, la musique...

Cet été, la programmation fait encore la part belle aux concerts. Musique classique, jazz manouche, standards pop-rock, démonstrations vocales... Une large palette de styles sera représentée via les choix portés par le Centre de Développement Culturel, la direction culturelle du Festival International de Piano de la Roque d'Anthéron ou encore le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône. A noter également qu'en complément des Vendredis au Jardin, axés sur la musique, le CDC propose trois spectacles mettant en valeur les arts de la rue.

Vendredis au Jardin - Des concerts en plein air, initiés par le Centre de Développement Culturel (CDC) sont proposés, à partir de 21h, au jardin public "Les quatre éléments". **Le 3 juillet**, c'est le groupe saint-martinois **On Air** qui ouvrira l'édition 2015 des "Vendredis au Jardin", avec des reprises musicales aux accents pop-rock. Puis, **le 10 juillet**, le **quartet Tzwing** donnera un bel aperçu du mariage entre le swing manouche et les sonorités méditerranéennes, transcendé par l'apport mélodique de la mandoline. La soirée du **14 août** sera animée par le **Trio Guinguette-Musette**. Une occasion pour le public de se souvenir ou de découvrir les grands succès des bals populaires d'antan. Enfin, **le 21 août**, le groupe **Chorus Express** clôturera ce rendez-vous musical avec diverses reprises et standards. Entrées libres.

Soirées sous la Grande Halle - En parallèle du programme ci-dessus, le CDC met en place trois représentations tout public sous la Grande Halle. Tout d'abord, le **samedi 18 juillet** à 21h, le public en verra de toutes les couleurs avec **"Magic Colors"**, une animation DJ accompagnée de lancers de poudres colorées. Le **samedi 8 août** à 21h, place à la magie avec Pol Compagnie et sa création originale intitulée **"Tout peut s'arranger... Même mal"**. Roland Petiot endossera la tenue du prestidigitateur proche de la retraite, Mr Pol. Un peu ronchon mais solitaire au cœur tendre, le magicien tentera de renouer avec son public et le succès d'antan à bord de son triporteur motorisé avec scène escamotable, véritable théâtre de magie miniature. Enfin, le **samedi 29 août** à 22h, la Compagnie Zoolians, réputée pour ses spectacles fantastiques et saisissants, présentera **"Origine"**, un show mêlant jonglerie et maniement du feu. A noter que, ce même jour, à 17h à la piscine municipale, la troupe se propose d'initier les Saint-Martinois aux bases de la jongle. Entrées libres.

© Guidu - Compagnie Zoolians

Les Temps des Aulnes - Le Domaine de l'Etang des Aulnes, propriété du Conseil Départemental 13, accueillera cette année encore plusieurs événements musicaux, gratuits et de qualité. Pour commencer, le **dimanche 5 juillet**, à partir de 14h, la deuxième édition de l'après-midi familial et récréatif **"A vous de jouer !"** aura pour thématique : la Nouvelle Orléans. Au programme : des concerts, master-classes, ateliers, performances en live de nombreux artistes invités (Kirk Joseph, Raphaël Imbert, Sarah Quitana, Rit, Siska, Médéric Collignon, Julien Baudry...). Le **mardi 14 juillet** à 17h30, **un double concert** sera mis en place, à l'initiative de l'association Galet Jade. L'orchestre américain d'instruments à cordes, le "State College Area High School" se produira en première partie avant de céder sa place sur scène à l'ensemble vocal de Pennsylvanie. Puis, **le jeudi 16 juillet** à 19h, l'Etang des Aulnes accueillera les chanteurs et pianistes de la résidence Voix et Création, dans le cadre de la **tournée des Jeunes Voix Lyriques** de l'Académie du Festival d'Aix. Au répertoire des artistes ce jour-là : des extraits de *Love Songs* d'Ana Sokolovic et des œuvres datant de la fin du XX^{ème} et du XXI^{ème} siècle. Bref, Un pur moment de grâce sur un site splendide... Entrées libres.

L'ensemble vocal de Pennsylvanie a répondu à l'invitation de Galet Jade. Il se produira avec l'orchestre d'instruments à cordes de Pennsylvanie, le 14 juillet

Festival International de Piano de la Roque d'Anthéron (FIPRA) - Trente-cinq ans de piano à la Roque d'Anthéron... Depuis des années, ce festival, désormais une référence en termes de qualité des représentations et de renommée des artistes invités, se délocalise le temps de quelques soirées sur des sites de caractères tels que le Domaine de l'Etang des Aulnes. Deux concerts y sont programmés cette année. Le **vendredi 31 juillet** à 19h, le pianiste et compositeur israélien, **Matan Porat**, interprètera les variations Goldberg BWV 988 de Bach (tarifs : de 26 à 40 € selon l'emplacement). Ensuite, **le mardi 4 août**, toujours à 19h, ce sont les **sœurs Bizjak**, Lidija et Sanda, qui démontreront leur virtuosité en jouant la Suite de Pelléas et Mélissande de Gabriel Fauré, le Concerto pour deux pianos et orchestre en ré mineur de Francis Poulenc et les Suites de Carmen et de l'Arlésienne de Georges Bizet. Elles seront accompagnées pour l'occasion par l'Orchestre de l'Opéra de Marseille, sous la direction de Lawrence (tarifs : de 28 à 45 € selon l'emplacement). Par ailleurs, le **dimanche 16 août** à 18h, les artistes en résidence du FIPRA se produiront à l'Etang des Aulnes pour une représentation gratuite. Cette opération, intitulée "**La route de la Durance aux Alpilles**", a pour visée de faire découvrir à un large public les artistes de demain.

CONTACTS

Centre de Développement Culturel - Tel : 04 90 47 06 80 - Site Internet : www.cdc-smc.fr
Festival International de Piano de la Roque d'Anthéron - Billetterie : 04 42 50 51 15 - Site Internet : www.festival-piano.com

La magnifique saison des Mérinos

Quel palmarès impressionnant pour le Saint-Martin XIII : un doublé Coupe et Championnat de France pour les Minimes ; une Coupe de France et un titre de Champion de région PACA pour les Juniors ; la première place d'un challenge régional pour l'école de rugby et une "semaine XIII rugby" mémorable ! Une fierté pour le club, dont l'avenir s'annonce prometteur !

Les Minimes, sacrés Champions de France

De victoire en victoire - Début mai, les **Minimes** avaient déjà écrit une incroyable page de l'histoire des Mérinos en remportant la Coupe de France. En effet, 20 ans après les Cadets, le club goûtait à nouveau au bonheur de la consécration nationale. Cependant, le plus beau restait à venir ! Le 6 juin dernier, ils sont devenus Champions de France, signant ainsi un doublé historique, une première pour le club de rugby de la commune, mais aussi pour une équipe licenciée dans les Bouches-du-Rhône. De leur côté, les **Juniors** ont survolé le championnat régional PACA, avec une première place assurée depuis la fin mars. Au niveau national, ils ont eux aussi décroché la Coupe de France (photo en page 18). Enfin, **l'école de rugby** a remporté le challenge Roger Jourdan La Provence, une compétition régionale qui s'étalait sur la saison. Le 24 juin dernier, une réception en l'honneur des joueurs était organisée par la Municipalité. Bravo aux groupes, aux entraîneurs et à toute l'équipe du Saint-Martin XIII : dirigeants, bénévoles, accompagnateurs…

"Semaine XIII rugby", du 24 au 30 mai (photos en page 18) - En plus de la demi-finale du championnat de France, remportée devant un public en liesse, cette semaine était marquée par le **12ème échange consécutif entre les Anglais de Stanningley et les Mérinos.** Au programme : rencontres sportives ; tournoi de rugby touch (avec quelque 50 joueurs dont l'ex-international Mark Calderwood) ; initiation animée en anglais des 4ème du collège Charloun Rieu… Enfin, la manifestation s'est achevée avec le **40ème tournoi Di Carlo**, ouvert aux écoles de rugby. Plus de 610 joueurs, répartis en 60 équipes, avaient fait le déplacement depuis des villes originaires de la région ou d'ailleurs : Marseille, Carcassonne, Lyon, Perpignan, Toulouse… Tous les participants ont été récompensés, avec des distinctions particulières pour le club voisin de Grans, vainqueur du Challenge 2015, et les formations de Caluire, Lambesc et Morières.

Grégory, passionné de pétanque

Le Saint-Martinois Grégory Ganay vient de prendre part au Championnat de France de pétanque, organisé à Montauban par la Fédération Française de Sport Adapté (FFSA). Pour lui et ses proches, cette participation a une saveur toute particulière : elle symbolise le courage du jeune homme, qui a trouvé la force de surmonter un grave traumatisme.

Grégory avait 3 ans quand il s'est fait attaquer au visage par un chien. Il en gardera de lourdes séquelles, principalement sur le plan auditif. Des années durant, il a fréquenté les établissements médicaux et subi de nombreuses opérations, dont une greffe à l'âge de 7 ans.

Grégory, fier de montrer ses deux derniers trophées : un 3ème Prix National obtenu à Meaux et sa coupe pour sa participation au Championnat de France

Malgré ces épreuves, il reste avant tout animé par la passion de la pétanque : "*En semaine je suis hébergé au foyer La Farigoule, à la Roque d'Anthéron. Il s'agit d'un ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail), qui nous propose aussi de nombreuses activités sportives : VTT, gym, foot, danse… Mon père et mon grand-père étaient des amoureux de la pétanque. Tout petit, je les accompagnais souvent au boulodrome et j'y suis venu tout doucement. Aujourd'hui, cela fait 8 à 9 ans que je pratique ce sport et je ne le regrette pas ! Avec les collègues, on aime jouer et rigoler avec les personnes âgées du boulodrome, à Saint-Martin ou à la Roque. En plus, comme on a de bons résultats, on voyage pour les compétitions : Angers, Meaux, Paris, Strasbourg ou encore Prague. Pour moi c'est vraiment incroyable. On a notre place, comme tout le monde. Je me souviens d'une démonstration à Marseille en 2012, c'était juste magnifique ! Nos résultats au niveau départemental nous ont permis de participer au Championnat de France, où on a fini 3èmes. Et puis, j'ai été repéré pour une possible sélection en équipe de France FFSA, et j'attends la réponse qui arrivera par courrier*". Félicitations pour ce beau parcours !

Quel anniversaire !

Samedi 6 juin, le Handball Saint-Martinois (HBSM) fêtait ses 40 ans. Avec en moyenne 160 licenciés par an, le club en a vu défiler des Saint-Martinois ! Pour cet anniversaire, l'idée était de permettre au plus grand nombre de se réunir, afin de partager un grand moment de convivialité.

La journée a commencé par des rencontres d'anciens joueurs, de tous les âges et de tous les niveaux. Il n'y avait aucun enjeu sportif mais simplement la joie de se retrouver. Un plaisir que beaucoup n'auraient raté pour rien au monde, comme cette ancienne Saint-Martinoise revenue spécialement pour l'occasion, après plus de dix années d'absence. Plus tard, tous avaient rendez-vous à la Baisse de Raillon. La soirée a débuté par les traditionnels discours, qui ont permis de revenir sur le palmarès actuel du club et ses plus grands succès : trois coupes de Provence, une super coupe PACA, une école labellisée Bronze puis Argent, une équipe fanion en pré-nationale, des membres distingués par le Comité ou la Ligue par des médailles de bronze, argent ou or…

Ensuite, des trophées ont été remis par les élus présents aux six présidents qui se sont succédé à la tête du HBSM : Claude Hermand, Bernard Bone, Jean-Pierre Soro, Yves Caminade, Marc Trousselier et François Blanchon.

En plus des récompenses individuelles remises aux 6 présidents, Dominique Teixier, Premier Adjoint, a également offert un trophée au club pour ses 40 ans d'activité

Une récompense exceptionnelle a également été décernée à André Pasinetti (voir page 18). La cérémonie s'est prolongée avec un diaporama revenant en images sur 4 décennies sportives, le verre de l'amitié et une soirée, qui a clôturé ce moment en beauté !

Manerbio, la nouvelle jumelle

Samedi 25 juillet, une cérémonie sera organisée en mairie afin d'officialiser le jumelage entre Saint-Martin de Crau et la ville de Manerbio, située en Italie dans la région de Brescia.

Après plusieurs mois d'échanges et de rencontres, l'heure est enfin venue de sceller de nouveaux liens d'amitié avec la commune de Manerbio. Une délégation italienne fera spécialement le déplacement pour cette journée. La population est conviée à partager ce temps fort.

La délégation italienne en visite lors de la Fête du Printemps, avec au centre le Maire de Manerbio

A 10h, parvis de la mairie : ouverture de la cérémonie officielle avec des danses proposées par Li Coudelet Dansaire et le club de la Luseto

A 10h30, salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville : cérémonie officielle de jumelage

A 11h15, devant la mairie : apéritif offert par la Municipalité

En septembre, ce sera au tour des représentants saint-martinois de se rendre à Manerbio pour le protocole italien. Un retour sur ces deux volets sera publié dans le numéro d'octobre de ce journal.

A noter ! En l'honneur du jumelage, le tronçon de la rocade D24 reliant les ronds-points de Mouriès et du nouveau Centre de Secours sera baptisé "Avenue de Manerbio".

L'été à la Médiathèque

Quoi de mieux qu'une invitation au voyage, ou un bon livre au bord de l'eau, pour passer les vacances ? C'est le programme que vous suggère la Médiathèque, qui sera ouverte tout l'été selon des horaires aménagés (voir page 20).

Sur la période, la Médiathèque accueille deux expositions. Jusqu'au 14 août, **"Carnets de voyage : mode d'emploi"** présente une autre façon de raconter ses vacances. Elle est accompagnée d'une sélection d'ouvrages. La seconde s'intitule **"Carnet de voyage et de guerre d'un poilu en Orient (1917-1919) : Joseph Jacquot"**. Installée jusqu'au 5 septembre, elle retrace le parcours du soldat à partir des archives privées de sa famille (vernissage le mercredi 1er juillet à 18h30). Entrée libre.

L'opération Bibli'eau vacances est labellisée "Lire en Short" par le Ministère de la Culture et de la Communication

En parallèle, un concours **"Réalisez votre carnet de Vacances, Voyage ou Vadrouille"** est organisé jusqu'au 31 août. Les carnets primés seront exposés dans le hall de la structure.

Enfin, toujours sur le même thème, un atelier gratuit **"Création d'un carnet... de Voyage, de Balade, de découverte..."** est mis en place le **samedi 4 juillet**, de 10h à 12h. Encadré par Isabelle Bayard, il est destiné aux enfants à partir de 7 ans (nombre limité de places, inscription obligatoire).

Bibli'eau vacances - Du 6 au 31 juillet, du lundi au vendredi de 11h à 19h (sauf les 13 et 14 juillet), le personnel de la Médiathèque aménagera un coin spécial au sein de la piscine municipale, avec un choix d'ouvrages et de revues à consulter sur place. Par ailleurs, une animation collective de lecture d'albums sera proposée aux enfants certains après-midi, selon un programme quotidien affiché sur le site.

Renseignements et inscriptions au 04 90 47 27 49

Vos vacances avec le CTPR

Avec plus d'une animation par semaine, les mois de juillet et d'août vont être très rythmés aux arènes municipales Louis Thiers. Concocté par le Club Taurin Paul Ricard, le programme s'annonce festif !

Toros piscine - Ils se dérouleront à 21h30 les **samedis 4, 11, 18 juillet, le lundi 27 juillet** et les samedis 1er et 8 août, le vendredi 14 et le samedi 22 août.** Cette dernière date étant celle de la grande finale. Rendez-vous ô combien populaire, ce spectacle hebdomadaire offre au public deux heures de fous rires garantis. Le but du jeu ? Faire rentrer une vachette dans la piscine, située au centre des arènes. Tarif : 5 €

Thon à la broche - Le traditionnel thon à la broche du CTPR aura lieu le **lundi 13 juillet** à 20h. Des tables seront installées au centre de la piste pour un repas convivial et chaleureux. Tarif : 20 €

Courses camarguaises - **Samedi 25 et dimanche 26 juillet**** à 16h30

Festival de la Crau - **Samedi 25 juillet**** à 21h30

*** Ces manifestations font partie du programme de la Fête Votive, à découvrir en pages 9 et 10*

Renseignements : 04 90 96 31 80
www.arenes-saintmartin.com

Gazette

Tous à la Fête Votive !

Durant 6 jours, la vie de la commune sera rythmée par la Fête Votive et son festival de rendez-vous : animations taurines, orchestre, aïoli, concours, fête foraine, feu d'artifice... Sans oublier le concert de Patrick Fiori, futur jury de The Voice Kids. Pour ne rater aucun moment, pensez à détacher et à conserver le programme des pages 9 et 10. N'hésitez pas non plus à le diffuser à vos amis : la Fête Votive est une parfaite occasion de se retrouver et de partager de bons moments, dans la convivialité et la bonne humeur.

Pendant les vacances

Cet été, de nombreux stages et animations sont destinés aux jeunes âgés de 3 à 16 ans. Le programme détaillé des activités, proposées par les associations et services municipaux saint-martinois, est disponible au sein du Pass'Partout. Ce petit livret a été distribué courant juin à tous les élèves de la commune. Il est également téléchargeable sur le site Internet de la ville, rubrique Actualité / Bon à savoir.

Le CSO anime votre été

Ces prochaines semaines, le Pôle Famille du Centre Social Les Oliviers (CSO) se déplacera dans différents quartiers saint-martinois pour proposer de multiples animations : tournois de pétanque, chasse au trésor, jeux d'eau... Chaque rendez-vous est ouvert à tous : habitants du quartier, de la ville ou d'ailleurs. Le Pôle Famille vous propose également des sorties à la plage (une fois par semaine), Aquacity, Tikki III... Par ailleurs, en collaboration avec l'ALSH Ados, une grande soirée festive vous attend fin juillet, avec un buffet et un groupe de musique. Le programme détaillé sera disponible auprès du CSO. Pour ne rater aucun événement, vous pouvez également vous inscrire à la newsletter de la structure, en vous rendant sur le site Internet ci-dessous.

Contact : 04 86 52 03 30
www.centre-social-les-oliviers.asso.fr

Sorties Grand-Duc

Du 1er juillet au 30 août, les sorties à la rencontre du hibou Grand-Duc se poursuivent. Elles ont lieu les lundis, mercredis et vendredis à partir de 19h30, avec un rendez-vous donné près d'Aureille. Les réservations auprès de la Maison du Tourisme sont obligatoires.

Tarifs : gratuit pour les enfants de moins de 6 ans - 6,50 € de 6 à 17 ans - 13 € à partir de 17 ans.

Contact : 04 90 47 98 40

Du côté de la MCN

Jusqu'au vendredi 3 juillet, la Maison de la Chasse et de la Nature accueille les expositions de trois artistes : le photographe Jacques Renoux, la sculptrice Isabelle De Géa et le peintre Georges Joris.

Le 3 juillet à 18h, Jacques Renoux, également professeur d'université à la retraite, présentera une conférence sur "Le déclin actuel de la pollinisation". L'objectif est de sensibiliser le public aux dangers qui menacent les pollinisateurs et aux éventuelles répercussions de ce phénomène sur l'Homme (entrée libre).

Le lendemain, **samedi 4 juillet**, Jacques Renoux sera à nouveau présent à la MCN pour animer un stage photo macro en demi-journée (tarif : 50 €).

Renseignements et inscriptions au 04 90 55 12 56

Nourrissage des canards

Pour la saison estivale, la Maison du Tourisme et le service des Espaces Verts vous proposent d'assister à quatre animations sur le thème "Découverte de l'arboretum et du nourrissage des canards". Rendez-vous à 10h, sur l'îlot du Jardin de Gaston, les **mercredis 8 et 22 juillet** ainsi que les **5 et 19 août**.

Sortie dans les coussouls

Jeudi 9 juillet, de 9h à 12h, l'Ecomusée propose aux visiteurs de découvrir la Réserve naturelle nationale des coussouls de Crau. Sur un parcours de 5 km, découvrez cette steppe méditerranéenne unique en France : sa géologie, sa faune rare et protégée, sa flore et son histoire intimement liée au pastoralisme multiséculaire...

Tarif : 5 € (gratuit pour les moins de 12 ans).

Renseignements & inscriptions : 04 90 47 02 01

Le Chœur St-Martin à Orange

Vendredi 14 août, à 21h30 au théâtre antique d'Orange, Le Condor fêtera les 15 ans de sa création. A cette occasion, plus de 200 artistes se produiront sur scène, dont le Chœur St Martin.

Contact : 06 14 22 37 31

Pour la Fiest'Assos

Les créateurs et écrivains amateurs souhaitant participer à la Fiest'Assos, qui se déroulera le **samedi 5 septembre**, peuvent dès à présent contacter la Maison des Associations.

Renseignements : 04 90 47 81 27

A Lille pour les Championnats

Du 3 au 5 juin derniers, à Lille, huit membres de l'UNSS du collège Charloun Rieu ont représenté la ville aux Championnats de France d'athlétisme. Sélectionnés pour l'épreuve du relais 8 x 200 m, ils ont atteint la 22ème place de la compétition et ont amélioré leur record, qui s'établit désormais à 3'57''30. Bravo à Ophélie, Amélie, Titouan, Nathan, Amina, Laurine, Milan et Mohamed (en T-shirt orange sur la photo) pour leur beau parcours.

Un concert envoûtant

Vendredi 12 juin, la contrebassiste, chanteuse lyrique et improvisatrice Elise Dabrowsky a littéralement conquis le public de la Médiathèque, venu en nombre assister à sa représentation. Ce concert était proposé par la BDP 13, dans le cadre du dispositif "Notre monde en musique".

Pendant toute la durée de la Fête Votive :

grande fête foraine

sur la Place François Mitterrand

Remerciements

Boule Commerciale - Association des pêcheurs Arles/Saint-Martin-de-Crau - Tarot Club Saint-Martinois - Société Communale des Chasseurs Saint-Martinois - Club Taurin Paul Ricard - Soleil FM - Les manades Albert Chapelle, Chapelle-Brugeas, Gillet, et Lescot Frères - Centre de Développement Culturel - La Rythmo - La Unica - Les Pompiers - La Gendarmerie - La société Imagine - Le personnel municipal

La Municipalité vous souhaite une bonne Fête Votive 2015

Pays d'Arles 96.3 Soleil fm

"La radio à mettre entre toutes les oreilles"

Le comité organisateur ne répond pas des accidents et se réserve le droit de toute modification

Ne pas jeter sur la voie publique

SAINT MARTIN DE CRAU

FÊTE VOTIVE

Du 24 au 29 juillet 2015

MAISON DU TOURISME

04 90 47 98 40

www.saintmartindecrau.fr

SAINT MARTIN DE CRAU PROVENCE

Villes et Villages Fleuris

Vendredi 24 juillet

15h, boulodromes - Coupe du Président (Boule Commerciale) - Jeu de pétanque à la mêlée ouvert à tous - 3j x 2b - 450 € + FP.CI
19h, centre-ville - Sardinade offerte par la Municipalité
19h-20h30, centre-ville - Apéritif concert
21h30-1h, centre-ville - Soirée musicale avec orchestre

Samedi 25 juillet

9h-11h, Domaine du Lac - Concours de pêche Jeunes avec lâcher de truites (Association des Pêcheurs Arles / Saint-Martin-de-Crau)
11h, Foirail - Abrivado avec la manade Albert Chapelle et animation peña
14h, salle Mistral - Concours de tarot (Tarot Club Saint-Martinois)
15h, boulodromes - Jeu provençal "Challenge Roger Lusini" (Boule Commerciale) - Complémentaire au jeu provençal - 3j x 2b - 1200 € + FP
16h30, aux arènes - "Course de l'Avenir" (CTPR) - Manades : La Galère, Albert Chapelle, Lautier, Allard et Navarro
Entrée enfant : 4 € - Entrée adulte : 8 €
19h, Foirail - Bandido avec la manade Lescot Frères
19h-20h30, centre-ville - Apéritif concert
20h30, salle Mistral - Concours de tarot (Tarot Club Saint-Martinois)
21h30-1h, centre-ville - Soirée musicale avec orchestre
21h30, aux arènes - 2ème Festival de la Crau" (CTPR) - Manades : Lescot Frères, Gillet, Albert Chapelle et Chapelle-Brugeas
Entrée enfant : 4 € - Entrée adulte : 8 €

Dimanche 26 juillet

9h, route de la Cabanasse - Ball trap (Société Communale des Chasseurs Saint-Martinois)
9h, boulodromes - Reprise du "Challenge Roger Lusini" (Boule Commerciale)
11h, Foirail - Abrivado avec la manade Gillet et animation peña
13h, sous la Grande Halle - Grand aïoli populaire organisé par les bars et restaurants saint-martinois
Animation musicale spéciale assurée, avec la participation d'une peña
17h, aux arènes - "Course aux As" Trophée des commerçants - Souvenir A. Domergue Capélado (CTPR)
Manades : Joncas, Chauvet, Lautier, La Galère, Les Baumelles, Saumade et Layalle
Entrée enfant : 5 € - Entrée adulte : 10 €
19h30, Foirail - Bandido avec la manade Chapelle-Brugeas
19h-20h30, centre-ville - Apéritif concert
21h30-1h, centre-ville - Soirée musicale avec orchestre

Lundi 27 juillet

15h, boulodromes - Concours à pétanque des jeunes "- Minimes - Cadets" (Boule Commerciale) - 2j x 3b - Coupes et trophées

21h30, aux arènes - Toros piscine - Entrée enfant : 3 € - Entrée adulte : 5 €
21h30-1h, centre-ville - Soirée musicale avec orchestre
22h, place Léon Michaud - Départ de la retraite aux flambeaux
22h30, stade M. Combier
GRAND FEU D'ARTIFICE
(société Imagine)

Sans oublier les bars et restaurants de la ville, qui vous accueillent pendant toute la durée des festivités

Mardi 28 juillet

9h, boulodromes - Jeu provençal, 44ème Grand Prix de la Ville de Saint-Martin de Crau (Boule Commerciale) - 3j x 2b - 1 800 € + FP
15h, boulodromes - Jeu provençal "challenge Robert Trescents" (Boule Commerciale) - Complémentaire au jeu provençal - 3j x 2b - 700 € + FP

Mercredi 29 juillet

9h, boulodromes - Reprise des concours "Grand Prix de la Ville" & "Robert Trescents" et Jeu provençal - "Concours sociétaires" - 2j x 3b - 130 € + FP.CI
21h45, aux arènes - Patrick Fiori en concert - 33 € (tarif réduit : 30€)
Renseignements et réservations au Centre de Développement Culturel :
04 90 47 06 80 - www.cdc-smc.fr

Trier : le geste qui compte !

En 2014, près de 4 000 tonnes d'ordures ménagères (OM) ont été enlevées sur la commune. Grâce à l'impact du tri sélectif, à la mise en place sur la commune de près de 1 000 composteurs individuels depuis 2004, et au travail de proximité de l'ambassadeur du tri, on note une diminution notable des tonnages d'ordures à enfouir. Leur nombre peut encore être réduit. Il est pour cela nécessaire d'adopter, à grande échelle, les bons gestes tout au long de l'année

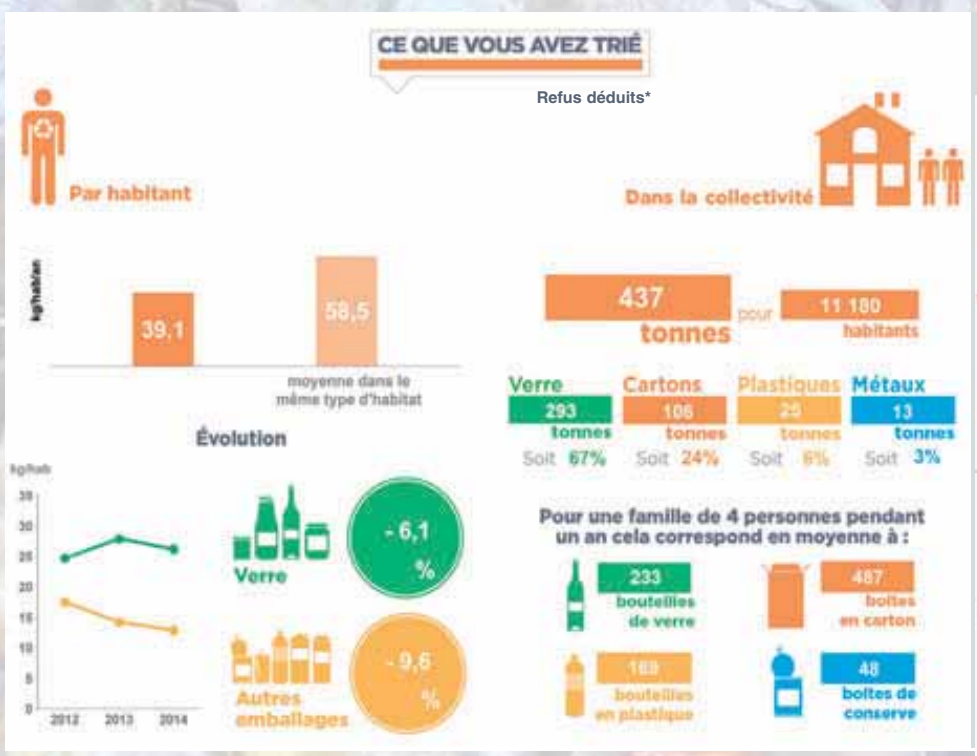

GRÂCE À VOTRE GESTE DE TRI
Vous économisez les ressources naturelles
CO2 économisé
221 tonnes
Soit 124 voitures circulant pendant une année
Pétrole économisé
16 171 litres
Soit 141 pleins d'essence
Vous créez une économie circulaire de proximité
Emploi
11 personnes
Industrie française
89% des matériaux
100% bien trié, 100% recyclé
Grâce au tri d'une famille de 4 personnes pendant un an, on peut par exemple fabriquer :
224 bouteilles de 75cl
145 boites à chaussures
123 bouteilles en plastique
5 boules de pétanques

Bilan du tri effectué sur Saint-Martin de Crau en 2014, réalisé par la société Eco emballages

Les bons résultats de Saint-Martin - Très sensible aux questions liées à l'environnement, la Commune fait partie des bonnes élèves du département en matière de tri sélectif. L'année dernière, il a été collecté 675 tonnes d'emballages recyclables (carton, plastique et métal) et 293 tonnes de verre ménager. En moyenne pour 2014, selon les chiffres de l'éco-organisme Eco-Emballages, chaque Saint-Martinois a trié 39 kg de déchets ménagers recyclables, refus déduits*. De bons résultats, toutefois en légère baisse au regard des données 2013 (-3,1 kg par habitant).

Concernant l'ensemble des déchets (tri et ordures ménagères), les habitants du territoire en ont produit 4 906 tonnes en 2014, soit une hausse de 90 tonnes par rapport à l'année précédente. Cependant, compte tenu de l'augmentation de la population, la quantité de déchets générée par habitant reste stable depuis 2011 (autour des 420 kg/hab/an).

Par ailleurs, en comparant les performances moyennes enregistrées sur la commune avec celles des Bouches-du-Rhône et de l'échelle nationale, les résultats sont plutôt encourageants mais perfectibles :

- **Production d'OM :**
  339 kg/hab à Saint-Martin
  399 kg/hab dans le département
  288 kg/hab/an en France
- **Performance "tri sélectif", refus compris* :**
  58 kg/hab à Saint-Martin
  26 kg/hab dans le département
  48 kg/hab/an en France
  Taux de refus* : 16,3 kg/hab/an à Saint-Martin / 5,5 kg/hab/an en France
- **Performance "verre ménager" :**
  25 kg/hab à Saint-Martin
  14 kg/hab dans le département
  29 kg/hab/an en France

Que deviennent nos déchets ? - Après avoir été collectées par la Municipalité, les ordures ménagères transitent par Salon-de-Provence avant d'être prises en charge par le prestataire SITA SUD, qui les transfert vers son installation de stockage des déchets non-dangereux aux Pennes-Mirabeau, pour y être enfouies et valorisées. Sur place, des casiers aménagés garantissent l'absence d'infiltration dans le sol. Ensuite, la fermentation des déchets dans ces caissons produit un liquide (le lixiviat) et un gaz (le biogaz). Le premier est pompé et évacué vers une station d'épuration pour y être traité, tandis que le second est capté pour être valorisé sous forme d'énergie électrique. L'électricité, obtenue par combustion du biogaz, est ensuite livrée sur le réseau ERDF. On estime que la production ainsi fournie correspond à l'alimentation de 1500 à 2000 foyers, pour une durée estimée de 12 à 15 ans.

Concernant les emballages ménagers recyclables, le traitement a été confié au centre de tri géré par Delta Recyclage, à Arles, où nos camions vont vider nos sacs jaunes. Quant à la collecte et valorisation du verre, elle est assurée par les Verreries du Languedoc situées à Vergèze (Gard).

Les avantages du tri sélectif sont multiples. En plus de donner une seconde vie aux matières premières collectées (via la fabrication de boîtes à chaussures, de boules de pétanque, de bouteilles en plastique ou en verre), il permet d'économiser les ressources naturelles et de créer une économie circulaire de proximité. Par ailleurs, il diminue aussi considérablement le coût du traitement des déchets payé par les contribuables. En effet plus on recycle, plus la facture est réduite. Il est donc important de préserver ce geste éco-responsable.

** Par refus, on entend l'ensemble des déchets triés par erreur (non conformes, souillés...), qui ne peuvent intégrer la filière de recyclage. Les chiffres communiqués par Eco-Emballages (encadrés de haut de page) sont ceux du recyclage effectivement réalisé (refus déduits)*

Répartition du coût du traitement des déchets

En 2014, 100 € de dépenses étaient répartis ainsi :

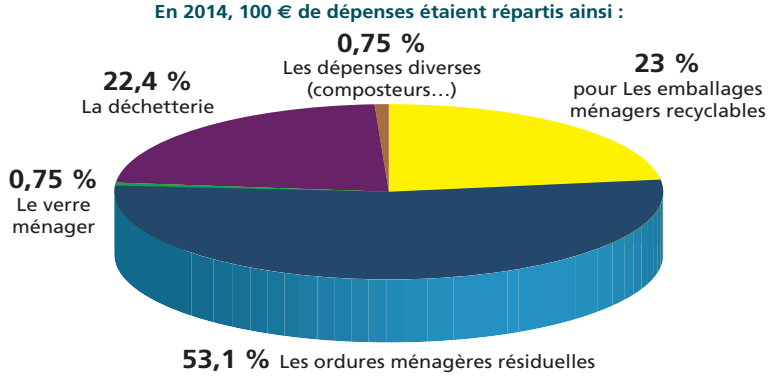

Les codes couleur du tri

Sacs et poubelles jaunes

JE METS

- Les bouteilles en plastique
- Les briques, boîtes et emballages en carton
- Les flacons de produits ménagers et de toilette
- Les boîtes de conserve, aérosols, canettes...
- Les journaux, magazines...

JE NE METS PAS

Les flacons/contenants inflammables, pots de yaourt, polystyrènes, sacs/films plastiques, papiers gras ou souillés...

Déchetterie

JE METS

- Les gros cartons
- Les verres creux
- Les vêtements
- L'huile de friture
- La ferraille
- Les gravats
- Les déchets verts et résidus d'élagage
- L'électroménager et les appareils électriques usagés
- Les déchets spéciaux
- Les piles et batteries
- Les solvants et peintures
- Les ampoules et néons
- Les encombrants
- Les pneumatiques
- les capsules de café

Colonnes à verre

JE METS

- Les bouteilles, bocaux et pots en verre

JE NE METS PAS

La faïence, la vaisselle cassée, les pots en terre, les néons et ampoules électriques, les capsules et couvercles des contenants en verre, les miroirs...

OM (ordures ménagères)

JE METS

L'ensemble des déchets non recyclables (déchets alimentaires et ménagers)

LES TOURNÉES DU TRI SELECTIF

Les jours de ramassage diffèrent selon les quartiers. Renseignez-vous auprès du Pôle Aménagement pour en connaître les détails. C'est également auprès de ce service que vous pourrez retirer les sacs jaunes

LES POINTS DE COLLECTE

44 colonnes à verre sont installées sur la commune : Intermarché, Aldi, Super U, la Dynamite, la gare, la déchetterie, le boulodrome, le parking de l'avenue St Roch...

LES HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

Du 31 mars au 1er octobre inclus : du lundi au samedi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h
Du 2 octobre au 30 mars inclus : du lundi au samedi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30
Fermeture les dimanches et jours fériés - Carte d'accès obligatoire à retirer au Pôle Aménagement

Infos pratiques

Horaires des services

Voici un petit récapitulatif concernant les horaires d'accueil du public de certains services et structures, qui évoluent durant la période estivale.

Maison du Tourisme - **Du 1er juillet au 28 août inclus :** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 / samedi de 9h à 12h.

Maison des associations - **Du 6 juillet au 21 août inclus :** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.

Espace multimédia : libre accès Internet - **Du 29 juin au 14 août inclus :** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h - **Du 17 au 28 août inclus :** lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h / du mardi au jeudi de13h30 à 19h / vendredi de 8h30 à 12h et de 16h à 19h.

Espace multimédia, initiations et ateliers - **Du 17 au 28 août inclus :** du mardi au jeudi de 8h30 à 12h / vendredi de 13h à 16h. Le planning et les réservations pour les initiations sont en ligne sur le site Internet de la structure : espace-multimedia.saintmartin-decrau.fr / rubrique "L'Agenda".

Maison de la Chasse et de la Nature - **Du 1er juillet au 31 août :** du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

Piscine municipale - **Du 27 juin au 30 août :** tous les jours de 10h30 à 19h (y compris les dimanches et jours fériés)

Médiathèque - Voir page 20

Centre de Développement Culturel - **Du 6 au 18 juillet et du 24 au 29 août inclus :** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h / samedi de 9h à 12h (fermeture du 20 juillet au 22 août inclus).

Cinéma le Galet - Il sera ouvert tout l'été, hormis du mercredi 22 juillet au mardi 11 août inclus. A noter ! Le cinéma sera ouvert tous les dimanches, sauf en juillet. Les horaires des séances seront disponibles dans les lieux publics et sur les sites Internet de la ville et du CDC.

Point Information Jeunesse - **A partir du 7 juillet :** lundi, mercredi et vendredi de 15h à 18h30 / mardi et jeudi de 15h à 19h. Fermeture en août et réouverture le 1er septembre.

Les formalités de la rentrée

Inscriptions au transport scolaire** - **Lignes ACCM** (vers Arles et lignes Caphan/Dynamite/Collège) - Les inscriptions ou demandes de renouvellement de carte pour la rentrée se feront jusqu'au 31 août. Pièces à fournir : 1 photo d'identité, les photocopies d'un justificatif de domicile, du bulletin scolaire du 3ème trimestre (ou de l'attestation d'inscription pour les 1ères demandes) et de la carte d'identité du parent responsable. Pour les renouvellements, il faut également présenter l'original de la carte de transport 2014/2015. **Lignes CG 13** (vers Salon, Istres, Miramas, Aix et Saint-Rémy) - Les inscriptions seront clôturées le 31 juillet. Les justificatifs sont identiques à ceux des lignes ACCM, sans la copie de la carte d'identité des parents. **A noter !** Les dossiers trains et indemnités kilométriques peuvent également être retirés au service des Affaires Scolaires, et devront être retournés avant le 31 juillet.

Inscriptions à l'accueil du matin** - Au sein des écoles publiques, ce service est ouvert aux enfants dont les deux parents (ou le représentant légal) exercent une activité professionnelle avant l'heure officielle d'ouverture des établissements, ou qui implique un trajet avant cette heure. Les inscriptions pour la rentrée de septembre débuteront le **lundi 3 août** au service des Affaires Scolaires. Les fiches d'inscription et le règlement intérieur devront être accompagnés d'une attestation de l'employeur des deux parents (ou du parent ayant la charge de l'enfant) indiquant le lieu de travail et les horaires journaliers ainsi que de l'attestation d'assurance Responsabilité Civile de l'enfant.

Vente de tickets : restauration scolaire & accueil du matin** - Les permanences pour la vente de tickets se tiendront aux lieux de vente habituels, au sein de l'école fréquentée par l'enfant. Pour les mois de septembre et d'octobre, elles débuteront le jeudi 27, le vendredi 28 et le lundi 31 août de 8h à 10h. A partir de la rentrée, le mardi 1er septembre, elles se poursuivront de 8h à 9h les jours de classe : jusqu'au vendredi 4 pour le mois de septembre, et jusqu'au vendredi 11 pour le mois d'octobre. Les fiches de pré-inscription sont disponibles sur le net (ou à retirer dans chaque lieu de vente).

*** Les formulaires et fiches d'inscription sont téléchargeables sur le site Internet de la ville : **www.saintmartindecrau.fr, à la rubrique Cyber Administration / Enfance et scolaires.** Hormis pour la pré-inscription à la restauration scolaire, ces documents peuvent également être retirés à l'accueil du service des Affaires Scolaires, situé au rez-de-chaussée de la Maison du Citoyen.*

Renseignements : Service des Affaires Scolaires
04 90 47 95 68 poste 6425
affaires-scolaires@stmartindecrau.fr

Registre canicule

Ce registre nominatif, tenu par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), est destiné à recenser les séniors et les personnes fragilisées. En cas de déclenchement du plan départemental d'alerte et d'urgence, il permet l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux. Les administrés ont un droit de rectification et d'accès aux informations transmises. En parallèle, les aides à domicile du CCAS sont présentes pour veiller au bien-être des bénéficiaires de la structure et dispenser les soins adéquats en cas de forte chaleur. Pour vous inscrire, ou faire connaître des personnes seules et/ou fragilisées, contactez le CCAS au 04 90 47 00 17.

Protection des massifs

Les espaces boisés sensibles (massif des Alpilles, Chambremont...) sont particulièrement exposés aux feux. Du 1er juin au 30 septembre, pour les protéger, un arrêté préfectoral réglemente l'accès des personnes ainsi que la circulation et le stationnement des véhicules en fonction des conditions météorologiques du moment. Un serveur vocal dédié permet de connaître, au jour le jour, les possibilités de circulation.

Plus d'infos : www.paca.gouv.fr/files/massif/
0 811 20 13 13 (la veille dès 18h)

JSM
JARDINS SAINT MARTINOIS
Tél. 04 90 47 91 48
Lieu dit Mas Granier - Rte d'Eyguières - 13310 SAINT-MARTIN DE CRAU
www.jardins-saintmartinois-13.com - jardins.stmartinois@bbox.fr
Aménage et entretient vos parcs et jardins
• Elagage, abattage, taille, dessouchage
• Arrosage • Fournitures : sable - gravier - terre végétale ...
• Terrassement
50% DEDUCTIBLE DE VOS IMPOTS
Contactez-nous

PEINTURE LACOMA
A votre service depuis 1973
Peinture - Décoration - Revêtements Sols et Murs
Ravalements de façades
8, Rue Albert Einstein - Zone du Salat - 13310 SAINT MARTIN DE CRAU
Tél : 04 90 47 23 22 - Port. : 06 62 66 64 08
www.peinturelacoma.com

BRICO MARCHÉ
HORAIRES D'OUVERTURE :
Du lundi au samedi 9h00 - 12h00 et 14h00 - 19h00
SAINT-MARTIN DE CRAU
13, RUE DE LA TRANSHUMANCE - 04 90 18 70 20

Les Mousquetaires
Intermarché SUPER
leDRIVE du lundi au samedi
N'hésitez pas à passer commande !
GAZ
STATION SERVICE 24 H / 24
LAVERIE
"POINT CHAUD"
Formule déjeuner à partir de 4,90€
pizza préparée sur place
Sandwich, Panini.
Du lundi au samedi de 8h30 à 19h30
Dimanche de 8h30 à 12h
15, Rue de la Transhumance - Zone du Cabrau
13310 ST-MARTIN DE CRAU - Tél. 04 90 47 04 34

SARL IMMO CONSEIL
• EXCLUSIVITE TERRAIN A BATIR SUR ARLES : 394m² entièrement viabilisé. Pour 119.000 €
• EXCLUSIVITE TERRAIN A BATIR SUR ARLES : 413m² entièrement viabilisé. Pour 122.000 €
2, Rue du Président Wilson - 13200 ARLES - ✆ 04 90 93 46 19

Du côté des entreprises

Votre entreprise est saint-martinoise ? Elle a été créée, a changé d'adresse ou d'activité depuis moins d'un an, vous pouvez la présenter gratuitement dans un prochain numéro de ce journal en contactant le service communication au 04 90 47 98 42.

Création(s)

Le rendez-vous - Cette enseigne de restauration rapide a ouvert ses portes le 1er juin 2015. Sur place ou à emporter, un large choix de plats est proposé le midi et le soir : sandwichs, hamburgers, tartes salées, salades, grillades, desserts, glaces... Certains jours, les horaires sont étendus pour le petit-déjeuner. Enfin, l'établissement est équipé du WI-FI et d'un billard.

Contacts - 17 bis rue Copernic, ZA du Salat - Tél. : 09 67 49 55 88

Raphaël Jullian - Depuis février 2015, ce médium tarologue vous propose des consultations sur rendez-vous.

Contacts - 4 rue des Gardians - Tél. : 06 50 59 28 89

Changement(s) de propriétaire

Bijouterie Rouvier - Céline, l'ancienne vendeuse de la bijouterie, a racheté le fonds de commerce à sa propriétaire en décembre 2014. Les services proposés restent inchangés : vente et réparation de bijoux en or et fantaisie (pour homme, femme et enfant), de montres, de pendules et de réveils.

Contacts - 11 avenue de la République - Tél. : 04 90 47 39 48
Mail : c.linerouvier@gmail.com - Facebook : Bijouterie Rouvier

Changement(s) d'adresse

Cabinet de psychanalyse - En avril 2015, le cabinet autrefois situé rue des Gardians a été transféré au hameau du Valboisé, dans des locaux plus spacieux. Les séances sont ouvertes aux enfants, adolescents ou adultes désirant débuter une psychothérapie. Celle-ci peut être individuelle mais aussi, et c'est une nouveauté, de couple ou familiale. Par ailleurs, le cabinet est membre de l'association européenne "Nicolas Abraham et Maria Torok".

Contacts - 11 avenue de la Pastorale - Tél. : 06 16 25 49 34
Mail : graziella.quacquaruccio@gmail.com

Diversification(s) d'activités

Ciancanelli Guillaume - En plus de son activité habituelle de production et de vente de foin, cet exploitant s'est lancé en avril 2015 dans la vente directe d'agneaux élevés en plein air. Après abattage sur Tarascon, les commandes sont livrées gratuitement à domicile, en caissettes de demi-agneau (il n'existe pas de magasin sur le site).

Contacts - Tél. : 06 73 85 07 69

Partant pour un vélo électrique ?

Afin de se conformer aux objectifs du Plan Climat du Pays d'Arles, la Commune met en place une subvention pour l'achat d'un vélo à assistance électrique par les particuliers majeurs résidant sur la commune.

Cette subvention concerne l'achat d'un seul vélo à assistance électrique neuf, à usage personnel, acquis durant la période de mise en place du dispositif soit du **28 janvier 2015 au 31 décembre 2015 inclus**. Il s'agit d'une subvention forfaitaire d'un montant de 200 € par vélo. Différentes pièces sont à fournir :

- le formulaire de demande de subvention (à retirer et à déposer auprès du Pôle Aménagement) et son questionnaire complété
- une attestation sur l'honneur
- la copie du certificat d'homologation du vélo à assistance électrique
- la copie de la facture d'achat au nom propre de l'utilisateur*
- la copie d'un justificatif de domicile*
- un Relevé d'Identité Bancaire (RIB)

L'ensemble de ces pièces devra ensuite être remis au Pôle Aménagement, situé avenue de Plaisance.

**Voir conditions particulières auprès du Pôle Aménagement ou sur le site Internet de la ville, rubrique Actualités / "Bon à savoir". Le dossier de subvention peut d'ailleurs y être téléchargé.*

Renseignements auprès du Pôle Aménagement : 04 90 47 95 67

Modification simplifiée du POS

Par délibération en date du 21 avril 2015, le Conseil Municipal a approuvé la modification simplifiée n°1 du Plan d'Occupation des Sols (POS) sur le territoire de Saint-Martin de Crau. Le dossier de POS modifié est à la disposition du public au Pôle Aménagement.

Renseignements au 04 90 47 95 67 poste 6798

N'abandonnez pas vos animaux !

Afin de lutter contre les abandons de chiens et de chats, une nouvelle édition de la campagne "Ils partent avec nous !" a débuté. Elle a pour objectif de faire connaître les informations nécessaires pour passer d'agréables vacances avec son animal domestique (vaccination, transport, identification, modes de garde...). Pour cela, demandez conseil à votre vétérinaire, connectez-vous sur le site dédié ou appelez le serveur téléphonique, accessible de 9h à 16h jusqu'à fin août.

Renseignements : www.ilspartentavecnous.org 0810 150 160 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Collectes caritatives Emmaüs

Dans la commune, l'association Emmaüs organise la collecte de divers objets en attente d'une seconde vie : encombrants **en bon état de marche ou d'usage** (électroménager et mobilier), vêtements... Ces biens sont ensuite revendus au profit des bénéficiaires de l'association. Les prochains passages auront lieu les **mercredis 1er et 15 juillet ainsi que les 5 et 19 août.** Pour bénéficier de ce service gratuit, il suffit de contacter les Services Techniques de la ville au 04 90 47 95 67.

Permanences

Associations

Maison des Associations - Ligue Contre le Cancer, 1er et 3ème vendredis de chaque mois de 10h à 11h - Smac Services, les mercredis de 9h à 12h - Groupes de paroles d'A3 Arles Camargue (aide aux aidants) : renseignements au 07 77 28 85 65 - *Salle Louis Pélissier* - ARPSM, 4ème vendredi de 9h à 11h30 - Mutuelle de France, 1er et 3ème vendredis de 9h à 12h - *4 rue des Saules* - Souvenir Français, 1er mardi du mois de 16h à 17h - Médaillés Militaires, 1er lundi du mois, dès 17h30 - FNACA, jeudi de 18h à 20h - Anciens Combattants, 2ème vendredi de 18h à 19h - UNACITA, mercredi à 17h30 - *Centre paroissial* - Secours Catholique, le lundi de 9h à 11h (renseignements au 06 83 64 55 87) - *20 rue des Compagnons* - Secours Populaire, le lundi de 10h à 12h sur RDV pour constituer des dossiers et des colis d'urgence, le jeudi de 10h à 12h pour la réception des dons, le mardi et le jeudi de 14h à 16h pour la braderie ouverte à tous. Le local est fermé pendant les vacances scolaires (sauf pour les colis d'urgence sur RDV) - Point Information Jeunesse (PIJ) - Permanence de l'Armée de l'Air (métiers, recrutement possible) uniquement sur RDV au 04 90 47 95 55 - Airfobep "quel air est-il ?" : 04 42 49 35 35 -

Maison du Citoyen

Pro BTP les jeudis 2, 16 et 23 juillet et les 20 et 27 août sans RDV de 9h à 12h et sur RDV de 14h à 17h au 04 96 20 70 00 - APERS (Association de Prévention et de Réinsertion Sociale - Aide aux victimes) les lundis 13 juillet et 24 août, de 9h à 12h sans rendez-vous, de 14h à 17h sur rendez-vous (pris au 04 42 52 29 00) - Avec ou sans rendez-vous, avant de vous déplacer, n'hésitez pas à vous faire confirmer le maintien des permanences auprès de la Maison du Citoyen au 04 90 47 95 68. **A noter !** La permanence de l'Association Locale des Consommateurs n'est plus assurée au sein de la structure, mais 7 rue Tardieu BP 40015 13633 Arles Cedex. Renseignements au 04 90 91 42 35 sauf le jeudi.

Maison de la Justice et du Droit d'Arles

16 av. JF Kennedy - 04 90 52 20 61
Toutes les permanences de la Maison du Citoyen sont également proposées à d'autres horaires à la Maison de la Justice et du Droit. Par ailleurs, vous y retrouverez celles du Conciliateur de Justice, du délégué du Défenseur des Droits, de l'ADIL (droit du logement et de l'habitat), de l'Enfance en danger et du Surendettement.

Autres

Aide à l'amélioration de l'habitat pour les propriétaires bailleurs et occupants (OPAH) : un jeudi sur deux de 9h à 12h au Centre Technique Municipal, rue Alphonse Daudet. Renseignements au 04 90 49 95 62 - Mairie de Caphan : Marion Guibert-Estienne, Conseillère Municipale, assure une permanence tous les mardis de 8h30 à 10h30. Renseignements au 04 90 96 28 13 - CSO : assistantes sociales de la CAF et de la Direction Générale des Affaires Sociales, MSA, RAM... Renseignements au 04 90 47 40 57.

Pharmacies de garde

Du 25 juin au 2 juillet : Pons, 10 avenue des Alpilles - Du 2 au 9 juillet : Nicolau, au Trident - Du 9 au 16 juillet : Délia Lombard, 7 avenue de la République - Du 16 au 23 juillet : Ramel-Florczyk, 66 avenue de la République - Du 23 au 30 juillet : Pons, 10 avenue des Alpilles - Du 30 juillet au 6 août : Nicolau, au Trident - Du 6 au 13 août : Délia Lombard, 7 avenue de la République - Du 13 au 20 août : Ramel-Florczyk, 66 avenue de la République - Du 20 au 27 août : Pons, 10 avenue des Alpilles - Du 27 août au 3 septembre : Nicolau, au Trident - Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, vous pouvez également composer le 32 37 (0,34 € / min).

A noter ! Depuis le 30 avril 2015, les tours de garde se déroulent du jeudi 15h, au jeudi suivant 15h.

Médecin de garde

Entre 20h et 8h : appeler le centre 15 - Le samedi de 12h à 20h et le dimanche de 8h à 20h : appeler directement le médecin de garde au 06 08 53 06 22.

Avis d'enquêtes

Tout au long de l'année, l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) effectue des sondages à Saint-Martin de Crau. Les ménages désignés par le sort pour répondre au questionnaire sont avisés par lettre du passage des enquêteurs. Jusqu'au 15 juillet 2015, une enquête est menée sur le thème "Emploi, chômage et inactivité".

Mariages

Sandrine Gallier et Eric Arlanois - Emilie Lombard et Martial Morin - Marion Rigaud et Rémi Amato

Libre expression municipale

Groupe majoritaire - Fiers d'être Saint-Martinois - Ensemble, gagnons le défi de notre avenir

Martine AMSELEM - Conseillère municipale déléguée à la Santé et au Service Funéraire
Conseillère départementale

Dans sa libre expression de l'ISM de mars, M. Santilli s'évertuait à faire croire que je n'étais pas la bonne personne pour l'élection des Conseillers départementaux. Dans celle de juin, il revenait à la charge, s'en prenant cette fois à mon mandat de Conseillère départementale élue. Il affirmait alors, pour des raisons qui n'appartiennent qu'à lui, que je ne pourrais pas assurer correctement mon mandat en faveur des St-Martinoises et des St-Martinois.

M. Santilli me semble bien mal placé pour se poser en juge, lui qui brille par ses absences récurrentes aux conseils d'administration du CCAS et qui, avec les membres de son groupe, ignorent toutes les commissions municipales. Avant de médire, est-il certain d'assurer correctement son mandat ?!... Depuis ma première élection en 2008 au sein de l'équipe municipale, fidèle à mes engagements, je me suis mise au service des St-Martinois, notamment dans le cadre de mes délégations municipales.

J'ai toujours été sans étiquette politique. A l'assemblée départementale, je fais donc partie d'un groupe indépendant et, dans ce groupe, il y a des élus "force du 13" et des élus non encartés comme moi. Alors, si M. Santilli se pose soit disant les bonnes questions, il a comme d'habitude les mauvaises réponses !

Ses propos ne le grandissent pas et le discréditent davantage. Je mettrai cela sur le compte de l'ignorance, de l'irrespect et de l'arrogance. Que les St-Martinoises et les St-Martinois sachent que je leur apporterai tout mon soutien et que je défendrai au mieux leurs intérêts et ceux de leurs associations, comme je le fais déjà au sein de l'équipe municipale et comme j'ai déjà commencé à le faire auprès de l'assemblée départementale et de sa nouvelle présidente.

Groupe de l'opposition - Unis pour l'avenir des Saint-Martinois

Jérôme Santilli - Conseiller municipal - 07.71.23.15.20

Le Maire a publié sur son blog un article qui contribue une fois encore à attiser la haine et remonter les st Martinois les uns contre les autres. Cette fois ce sont les Caphanais qui en font les frais sous prétexte que leur bureau de vote a enregistré un score record pour le FN lors des élections départementales. Cette accusation honteuse et cette discrimination inacceptable portent atteinte aux fondements même du droit de vote et nous incite à nous poser quelques questions. La première est une évidence: A qui la faute Mr le Maire? Les voies de circulation sont dans un état lamentable; les permis de construire que vous avez accordés sur des petits terrains ont fait perdre au hameau son caractère rural; les terres agricoles disparaissent à vue d'œil; et on apprend que vous vouliez y bâtir des HLM! D'ailleurs, rien ne dit que vous ne le ferez jamais. Souvenez-vous aussi que vous vouliez stocker sur Caphan les milliers de tonnes de déchets de la vallée des Baux!.. Et avec ça, vous voudriez qu'ils vous remercient! En votant ainsi, les habitants n'ont rien fait d'autre que vous renvoyer le mépris que vous avez à leur égard. Comment peut-on à ce point stigmatiser une partie de la population de sa commune, la montrer du doigt, l'accuser? Etes-vous le Maire de tous les St-Martinois ou seulement de celles et ceux qui votent pour vous? Connaissez-vous vraiment les besoins et attentes des Caphanais(es)? Apparemment non puisque vous mentionnez, et ce sont vos propres mots que "Caphan reste une énigme". En somme, vous êtes en train de nous dire que depuis 38 ans vous n'avez toujours pas compris le ¼ des habitants de votre commune! Bel aveu d'impuissance. Dans un élan d'autosatisfaction, qui en dit long sur vos capacités de remise en cause, vous vous félicitez du fait qu'aux élections municipales ils vous ont mis en tête des listes en présence. Vous avez bien raison de vous en réjouir car c'était sans doute la dernière fois!

Groupe de l'opposition - Plus belle ma ville

A. CARGNINO - 0620282803 - andre.cargnino@sfr.fr - Facebook : plus BELLE ma VILLE.

Encore une procédure perdue par la Mairie de St Martin.

Il y a maintenant plus d'un an que l'association Culturelle Islamique de St Martin n'a plus d'existence légale. (Jugement TGI Tarascon du 20/06/2014). M Vulpian sourd devant la loi a refusé d'appliquer la décision de justice en ignorant la communauté Harkie à l'origine de la création des lieux. Pour l'histoire : En 1982, la Bergerie de l'avenue Nostradamus a été mise à disposition par la Mairie aux familles Harkies pour leur permettre de se rencontrer et pratiquer leur religion. Cela permettait en toute sécurité de favoriser l'émergence d'un Islam modéré, indépendant, ouvert, intégré dans le paysage Français, respectueux des traditions républicaines et du principe de laïcité. A ma connaissance, aucun St Martinois ne s'en est plaint. Aujourd'hui les Harkis, anciens combattants français d'Algérie et de confession musulmane souhaitent récupérer ces locaux qu'ils avaient obtenus et aménagés avec beaucoup d'effort et de travail. Pour la Mairie, il n'en est pas question.

Cette fin de non-recevoir m'inquiète à plusieurs titres :

Comment ne peut-on pas satisfaire les deux groupes en belligérance ? Pourquoi deux groupes ? Pourquoi en favoriser un plutôt qu'un autre ? Pourquoi attiser une polémique supplémentaire et de surcroit communautariste avec tous les effets collatéraux qu'elle pourrait engendrer ?

En soulevant cette problématique nous voulons simplement savoir ce qui se passe vraiment dans cette bergerie, A qui sert-elle ? A quoi sert-elle ? Quelle école coranique y est-elle développée ? Qui donne des cours et de quoi ? Quels sont les hommes qui la dirigent ? Existe-il un risque de voir se développer un communautarisme radical ? Monsieur C. VULPIAN vous devez répondre à toutes ces questions.

Tous les St Martinois doivent savoir ce qui se trame dans leur ville et les enjeux sécuritaires doivent être prioritaires aux manipulations électorales.

Les tribunes de la libre expression municipale sont rédigées conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal (chapitre VI - Modalités d'exercice du droit d'expression). Ce dernier a été approuvé lors de la séance publique du 24 avril 2014 (délibération n°1). Selon ce règlement intérieur, chaque article doit comprendre un maximum de 2 000 caractères, signatures et espaces compris. Ces articles doivent être transmis selon un calendrier précis auquel l'équipe de rédaction doit se soumettre. Passés les dates et horaires mentionnés sur ce calendrier, la rédaction peut disposer librement des espaces non utilisés.

A propos des Conseils Municipaux...

Après chaque Conseil Municipal, le compte rendu de la séance publique est affiché dans le hall de l'Hôtel de ville, et les délibérations complètes sont à télécharger via le site Internet de la ville, www.ville-saint-martin-de-crau.fr, rubrique Municipalité / séances du conseil municipal.

Rugby à XIII

Les 8 et 17 mai

Les titres de vainqueurs de la Coupe de France ont été décernés aux Mérinos à la suite des finales du 8 mai pour les Minimes et du 17 mai pour les Juniors (voir article en page 7). Ci-dessus, la photo du groupe Juniors.

Spectacle du collège Charloun Rieu

Le 12 mai

Brevet blanc de la MFR

Les 12 et 13 mai

Durant deux jours, 136 élèves de 3ème des Maisons Familiales Rurales (MFR) du département ont passé les épreuves blanches du Brevet : français, mathématiques et histoire-géographie.

"Chantons à tout âge"

Le 13 mai

Rencontre autour d'un karaoké, avec les jeunes de la MFR et les résidents de la Rimandière

Concours de chiens de bergers

Les 16 et 17 mai

Une trentaine de participants, venus de nombreuses régions, a pris part à cette étape nationale organisée par la Maison de la Chasse et de la Nature. Une occasion rare d'observer leur travail et la complicité qui lie le berger et son fidèle compagnon.

Inauguration de l'hôtel IBIS

Le 21 mai

Après 10 ans d'attente, les propriétaires étaient heureux de recevoir leurs partenaires et leurs proches, qui ont permis de concrétiser ce projet

Fête des pères et mères

Le 21 mai

Goûter organisé par La Luseto

Durant l'après-midi les membres fêtant leurs 90 ans et les couples célébrant leurs Noces d'Or et de Diamant ont été mis à l'honneur

Course contre la Faim

Le 22 mai

Organisée par le collège Charloun Rieu, au profit de la cause "Action contre la Faim"

Spectacles du Sacré-Coeur

"La coccinelle qui avait perdu ses points", avec les maternelles, le 22 mai

"Le long voyage du pingouin vers la jungle", avec les CM1/CM2, le 29 mai

"Mauvaise Herbe"

Le 23 mai

Spectacle proposé par le CDC

Djibril Cissé Cup

Les 23 et 24 mai

Plus de 200 matchs étaient au programme de ce tournoi, organisé par le Sporting Club Saint-Martinois. Sur place, 32 équipes des catégories U11 et U13 se sont affrontées, soit 352 jeunes venus de Dijon, Marseille, Martigues, Saint-Jean du Grès… Félicitations à l'équipe 1 des U13, finaliste de leur groupe.

Spectacle de la chorale du Lion d'Or

Le 28 mai

Avec les élèves des classes maternelles et élémentaires

Semaine XIII rugby

Du 24 au 29 mai

Cette semaine regroupait 3 temps forts (voir article en page 7)

Tournoi Di Carlo

Demi-finale du Championnat de France, avec ici un essai face au XIII Catalan

Séjour des Anglais de Stanningley, qui posaient ici avec les Mérinos

Le groupe des Minimes

Fête annuelle de la Malle aux Arts

Le 30 mai

Soirée dansante

Le 30 mai

Organisée par l'association Karandiye Yigui

Rencontre avec les JSP Allemands

Du 1er au 7 juin

Photo de groupe avec les Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) de Markgröningen et de la commune (voir article en page 5)

Lors de la visite du Codis Marseille

Démonstration de secourisme

40 ans du HBSM

Le 6 juin

André Pasinetti (avec le T-shirt bleu) est une figure du Handball Saint-Martinois. Lors de la soirée pour les 40 ans du club, très acclamé par le public, il a reçu une récompense pour avoir accompagné, en tant que secrétaire du bureau, les six présidents successifs dans leurs fonctions (voir article en page 7).

Braderie du Secours Populaire

Le 6 juin

L'équipe des bénévoles

Théâtre du Ricochet

Le 6 juin

Spectacle de la troupe Enfants

Les Rendez-vous aux jardins

Du 5 au 7 juin

Rencontres du "Jeune Age Folklorique"

Le 7 juin

Organisées par Li Coudelet Dansaire

Commémorations patriotiques **Les 8 et 18 juin**

En mémoire de la guerre d'Indochine, le 8 juin

Suite à sa participation au concours national de la Résistance et de la Déportation, Guillaume Hoffer a été choisi pour lire l'Appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle (voir article en page 5)

Salon de la Maquette

Les 13 et 14 juin

Ce salon de la maquette, du modélisme et des arts est organisé par le Rassemblement du Model Club de la Crau

Agenda

Festivités Expo

Marché nocturne
Voir ci-contre
Samedi 11 juillet

Fête Votive - Voir pages 8 à 10
Du 24 au 29 juillet

Spectacles

Cie Pierre de Lune
Les 30 juin et 1er juillet à 20h30, CDC

Les Vendredis au Jardin
Voir page 6
Les 3 et 10 juillet, les 14 et 21 août à21h, Jardin public

"A vous de jouer !"
Voir page 6
Dimanche 5 juillet dès 14h, Etang des Aulnes

Concert de jazz - Voir page 6
Mardi 14 juillet à 17h30, Etang des Aulnes

Jeunes Voix Lyriques
Voir page 6
Jeudi 16 juillet à 19h, Etang des Aulnes

Soirées sous la Grande Halle
Voir page 6
Le 18 juillet et les 8 et 29 août à 21h, sous la Grande Halle

Festival de la Crau
Voir page 8
Samedi 25 juillet à 21h30, arènes Louis Thiers

Concert de Patrick Fiori
Voir pages 8 à 10
Mercredi 29 juillet à 21h45, arènes Louis Thiers

Festival International de Piano de la Roque d'Anthéron - Voir page 6
Les 31 juillet et 4 août à 19h, Etang des Aulnes

"Le petit monde de nos jardins"
"Les Totems mataï"
"Coniques et Couleurs"
Voir page 8
Jusqu'au 3 juillet, MCN

Ateliers d'arts plastiques et dessins enfants
Jusqu'au 4 juillet, hall du CDC

"Atmosphère contrastées"
Voir page 8
Jusqu'au 31 juillet, Ecomusée de la Crau

"Carnets de voyage : mode d'emploi" - Voir page 8
Jusqu'au 14 août, Médiathèque

"Le Carnet de voyage et de guerre d'un poilu en Orient"
Voir page 8
Jusqu'au 5 septembre, Médiathèque

Sport

Randonnées
Association Cimes
Renseignements. : 04 90 47 06 80

Randonneurs Saint-Martinois
Renseignements. : 04 90 47 00 24

Et aussi...

Marché de producteurs locaux
Chaque lundi de 16h à 19h, sous la Grande Halle

Marché provençal
Les vendredis matins, centre-ville

Activités pendant les vacances - Voir page 8
Tout au long de l'été

Animations du CSO
Voir page 8
Tout au long de l'été

Rencontre avec le hibou Grand-Duc - Voir page 8
Du 1er juillet au 30 août

Conférence sur la pollinisation
Voir page 8
Vendredi 3 juillet à 18h, MCN

Stage macro-photos
Voir page 8
Samedi 4 juillet, MCN

Braderie du Secours Populaire
Samedi 4 juillet de 14h à 18h, rue des Compagnons

Toros piscine - Voir page 8
Les 4, 11 et 18 juillet, les 1er, 8, 14 et 22 août, à 21h30, arènes Louis Thiers

Bibli'eau vacances - Voir page 8
Du 6 au 31 juillet, piscine municipale

Nourrissage des canards
Voir page 8
Les mercredis 8 et 22 juillet ainsi que la 5 et 19 août, Jardin de Gaston

Sortie dans les Coussouls
Voir page 8
Jeudi 9 juillet de 9h à 12h

Thon à la broche
Voir page 8
Lundi 13 juillet à 20h, arènes Louis Thiers

Cérémonie officielle du jumelage avec Manerbio
Voir page 7
Samedi 25 juillet, à partir de 10h

Vaches cocardières
Voir page 8
Les 25 et 26 juillet à 16h30, arènes Louis Thiers

Collecte de sang
Mardi 28 juillet de 15h à 19h, salle Mistral

Soleil fm 96.3

"La radio à mettre entre toutes les oreilles"

Les animations et sonorisations du mois de juillet : **le marché nocturne** de Saint-Martin de Crau, le **samedi 11 juillet** à partir de 18h ainsi que les **abrivados et encierros** organisées dans le cadre de **la Fête Votive**, qui se déroulera **du 24 au 29 juillet**.
Par ailleurs, toute l'actualité de la région, les idées de sorties et les interviews sont diffusées du lundi au vendredi à 7h, 8h20, 10h, 15h30 et 17h.
Bon plan de l'été : des places de concerts et de spectacles offertes aux auditeurs.
N'hésitez pas à visiter le site Internet de la radio et à **déposer votre manifestation en ligne**
Toutes les informations et les interviews sont disponibles 24h/24 sur le www.soleilfm.com
B.P. 40 016 - Place François Mitterrand - 13551 Saint-Martin-de-Crau cedex
Tél. : 04 90 47 15 26 - Fax 04 90 47 30 44 - Courriel : contact@soleilfm.com

Marché nocturne

Une soirée pour flâner à l'ombre des platanes... C'est ce que propose chaque année, au cœur de l'été, la Municipalité avec le concours des commerçants. Rendez-vous le samedi 11 juillet en centre-ville pour le traditionnel marché nocturne.

A partir de 18h au centre-ville, les stands garnis de bijoux de créateurs, produits locaux et spécialités gastronomiques aux couleurs de la Provence seront mis en place pour le plus grand plaisir des estivants. Les adultes pourront profiter de la fraîcheur de la fin de journée en déambulant dans les allées, tandis que les enfants auront tout le loisir de se divertir autour d'ateliers ludiques proposés par l'association saint-martinoise "La Crau du Jeu".
A noter qu'à l'occasion de cette manifestation, animée par la radio Soleil FM, la Maison du Tourisme recevra le public de 16h à 21h.
Renseignements : Maison du Tourisme au 04 90 47 98 40

A la Médiathèque

"Retour d'Islande", de Hélène Magnússon et Charline Picard (sélection jeunesse) - Un carnet de voyage pour partir à la découverte de ce pays enchanteur : des paysages de légendes où l'on rencontre trolls et elfes, mais aussi certains mystères de la nature comme les geysers et les sources d'eau chaude. Raconté comme une histoire, ce documentaire nous permet de suivre aisément le périple d'un "je" qui ne se présente pas, et auquel chacun peut s'identifier pour partir en vacances, loin... Un bonus audio (textes et ambiances à écouter sur Internet) accompagne les illustrations, permettant l'immersion en territoire islandais.

"Le croquis urbain : techniques de dessin sur le vif" de James Hobbs (littérature adulte) - Tout en présentant l'œuvre de plus de 60 artistes urbains à travers le monde, l'auteur détaille les techniques employées pour croquer divers sujets sur le vif : crayon, fusain, pastel, aquarelle... Il révèle les avantages et inconvénients de chaque technique et donne des astuces pour en tirer parti. A vos crayons ! Pour garder les souvenirs de vos balades.

Le CD/DVD du mois

"Le conte de la princesse Kaguya" de Isao Takahata (à partir de 8 ans) - Adaptation scrupuleuse du conte traditionnel le plus célèbre du Japon par le cofondateur (avec Miyasaki) des studios Ghibli. Ce film est un chef d'œuvre. Takahata, âgé aujourd'hui de 79 ans, démontre ici qu'il n'est besoin ni de 3D, ni d'effets spéciaux spectaculaires, pour susciter l'émotion ou l'action : des pinceaux, de l'aquarelle, une caméra, de bons musiciens et un talent extraordinaire suffisent...

Horaires d'ouverture de la Médiathèque, en juillet et août
Mardi, mercredi et vendredi : 9h30/12h30 et 16h/18h30
Samedi : 9h30/12h30

Prochainement ...

Fiest'Assos, le 5 septembre
Journées du Patrimoine, les 19 et 20 septembre

MENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-MARTIN-DE-CRAU - www.saintmartindecrau.fr - **Date de dépôt légal :** 26/01/2011 - **N° ISSN :** 1636-1652
Editeur, directeur de la publication et de la rédaction : Claude Vulpian / **Rédaction** Service Communication : Vardia Kasmi, Delphine Munier, Aurélie Faure, Yvan Camboulives / Tél. 04 90 47 98 42 - Courriel : communication@stmartindecrau.fr
Maquette/Régie Publicitaire Régie Commédia 04 90 47 39 66 - **Impression** Groupe Riccobono : rue du Liège - ZA les Ferrières - 83490 Le Muy - **Photos** Service Communication - **Distribution** SB Distribution - **Tirage** 6600 ex.